

Pouvoir d'emprunt

Monsieur le Président, je voudrais parler pendant quelques instants de la planification financière du gouvernement. En général, les particuliers et les entreprises établissent des plans financiers pour une période d'un an, selon une méthode logique et rationnelle. Ils doivent, entre autres, estimer les revenus prévus, puis calculer les dépenses fixes. La différence entre ces deux chiffres, si elle est positive, peut servir à n'importe quelle dépense non prévue. S'il n'y a pas d'excédent, toutefois, l'entreprise, ou la famille, doit emprunter les fonds supplémentaires nécessaires pour satisfaire à ses besoins financiers, sans oublier qu'elle devra rembourser cette dette plus tard. C'est la méthode que suivent les particuliers, les familles ainsi que les entreprises parce qu'elle est logique si l'on y réfléchit.

• (1720)

Que fait le gouvernement libéral du Canada, monsieur le Président? Il nous demande l'autorisation d'emprunter 19 milliards de dollars, soit plus que la totalité des dépenses gouvernementales à l'époque où le premier ministre est arrivé au pouvoir. Le gouvernement juge inutile de nous dire pourquoi il a besoin de cet argent, ni quelles sont ses prévisions en matière de dépenses et de recettes. Nous n'avons pas le droit de connaître ces données, il nous demande simplement l'autorisation d'emprunter cet argent. Et nous savons que les «bénéni-oui-oui» qui siègent derrière les banquettes ministérielles donneront les yeux fermés cette autorisation au ministre. Puis, on nous dit que ce chiffre représente une estimation de ce que le gouvernement va dépenser, mais ce n'est pas la vérité, monsieur le Président. Nous sommes dans une situation parfaitement ridicule. A la fin du mois de février, le gouvernement nous donne une estimation des dépenses prévues pour l'année, dans le budget principal des dépenses. Ces dépenses doivent commencer vers la fin de mars, et vers la fin juin la Chambre aura l'occasion de se prononcer pour savoir si le gouvernement est autorisé à dépenser cet argent. Mais d'ici là, monsieur le Président, il aura dépensé un tiers de la somme total avant même que la Chambre ne lui ait donné son autorisation. Cette situation absurde est possible parce que le gouvernement peut compter sur les «bénéni-oui-oui» qui occupent les rangs derrière les banquettes ministérielles.

Enfin, le gouvernement nous proposera peut-être un prétendu budget correspondant au côté recettes de tout le tableau budgétaire. On nous l'avait promis pour le début de l'année, puis avant le premier avril, et il est question maintenant que ce soit au cours du mois d'avril, mais qui sait, il nous faudra peut-être attendre mai ou juin. En fait, ce budget ne sera peut-être jamais présenté, parce que nous sommes toujours en train d'examiner le projet de loi de l'impôt sur le revenu qui prévoyait un budget présenté il y a un an et demi.

Monsieur le Président, que sont 19 milliards de dollars? Je voudrais citer un article du journal *Globe and Mail*. L'éditorial donne une idée de ce que représentent 19 milliards de dollars. Que l'on me permette de verser ce texte au compte rendu, et je cite:

Qu'est-ce que 19 milliards de dollars? Voici ce que cette somme veut dire. Elle représente la totalité du budget du gouvernement fédéral en 1973-1974: cette année-là, les recettes ont été de 19,3 milliards et les dépenses, de 20,04 milliards. C'est la totalité de la dette nette du pays, le déficit global qui s'était accumulé depuis la Confédération jusqu'en 1974-1975;

En fait, les déficits toujours croissants du gouvernement libéral depuis le milieu des années 1970 nous ont conduits au point où, non pas notre dette nette,

mais simplement les paiements en intérêts sur la dette surpassent les dépenses budgétaires globales de l'époque où Pierre Trudeau est arrivé au pouvoir.

Voilà ce que sont 19 milliards de dollars, monsieur le Président. De quoi s'agit-il exactement? Le gouvernement, le ministre des Finances et son ministre (M. Lalonde) reconnaissent tout simplement leur totale incompétence. Le 12 novembre 1981, il y a 15 mois seulement, ils nous ont dit que le déficit pour l'année qui se termine à la fin de mars serait de 10,5 milliards de dollars. C'était le déficit prévu, c'étaient les prévisions des économistes de l'administration pour cette année.

Monsieur le Président, je constate que mon temps de parole s'écoule rapidement, et je remercie la Chambre de m'allouer une minute de plus pour conclure mes remarques.

Les gens qui doivent boucler leur budget avec l'assurance-chômage ou l'aide sociale peuvent difficilement concevoir ce qu'est un milliard de dollars, encore moins 19 milliards. Monsieur le Président, je n'ai absolument aucune conception de ce que représente un milliard de dollars. Je n'aurai peut-être jamais un million ou même un dixième de million, alors on peut croire que je suis un néophyte lorsque vient le temps de débattre une telle somme d'argent. Mais je peux dire ceci, en tant que contribuable, je suis outragé de voir les sommes d'argent que ce gouvernement est prêt à emprunter. De tout cœur, monsieur le Président, je vais voter contre cette autorisation d'emprunt.

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, je voudrais d'abord offrir mes félicitations à mon collègue.

[Traduction]

A propos du projet de loi à l'étude, lorsque le ministre des Finances (M. Lalonde) s'est levé le 17 février pour demander un pouvoir d'emprunt de 19 milliards de dollars, j'étais certaine que le gouvernement allait présenter un budget en bonne et due forme quelques jours plus tard. Non, le ministre des Finances, qui est d'une prodigalité extrême, voulait emprunter de l'argent sans expliquer pourquoi dans le détail; une telle explication ne pourrait être donnée que par un budget ou autre moyen de ce genre; c'est du moins ce que je pensais. Je pensais qu'un budget serait présenté, que le gouvernement y proposerait dans le détail des moyens d'obtenir des recettes supplémentaires, que les Canadiens seraient rassurés et qu'ils sauraient que même le gouvernement actuel admet avoir une certaine responsabilité financière; en fait, je croyais que toutes les procédures habituelles seraient suivies.

Quelle erreur de croire cela. Un mois plus tard, nous n'avons pas d'idée plus précise de la date à laquelle le budget sera présenté à la Chambre que lorsque le ministre des Finances est venu nous demander environ 19 milliards de dollars. Le ministre ne se sent apparemment pas obligé de dévoiler ces renseignements à la Chambre ni aux Canadiens. Il ne se sent pas obligé de rendre compte dans le détail de la situation financière du gouvernement.

Par conséquent, on est forcé de se demander si le ministre refuse de dire quand il présentera un budget parce qu'il ignore devoir le faire. Non, on peut certainement écarter cette hypothèse. Craint-il que les mauvaises nouvelles que contiendra le budget provoqueront une recrudescence de la récession économique? Non, il faut également écarter cette hypothèse, car ce pays fort, qui a résisté à tous les chocs et à tous les coups que lui a fait subir le gouvernement actuel, peut prouver une fois